

Humanitaire/Commémoration

La célébration du centenaire de la Fondation Rotary à Libreville



Photo : D.R

Photo : D.R

Le gouverneur du District 9 150, Serge Manani Daouda (c) intervenant hier à l'Institut français.

Les responsables des Rotary clubs de Libreville à l'issue de la conférence de presse.

I.1
Libreville/gabon

Une conférence de presse animée hier à l'Institut français a permis aux responsables des clubs Rotary du Gabon de relever les enjeux et l'importance de cet anniversaire.

LE Rotary international a eu 112 ans, hier, jeudi 23 février 2017. Dans la foulée, les Rotariens du Gabon ont entamé ce même jour la commémoration du centenaire de la Fondation du Rotary international, créée en 1917.

A Libreville, c'est dans le cadre d'une conférence de presse organisée à l'Institut français que les responsables clubs Rotary du Gabon ont communiqué autour de cet événement majeur de leur mouvement associatif "un réseau mondial de plus 1,2 million de décideurs solidaires qui mettent leurs compétences au service des causes humanitaires les plus pressantes".

Pour parler des enjeux de cette commémoration, le gouverneur du District 9 150 du Rotary international, Serge Manani Daouda, et son adjoint, Edgar Cyr Tougouma, étaient entourés des Past districts gouverneurs (PDG) Yaovi Tigoe, Joseph Owondault Berre et Jean-Pierre Lasseni Duboze. Pour l'essentiel, la Fondation Rotary, considérée comme la banque du Rotary international (RI), dispose d'un fonds permanent d'un milliard de dollars, venant essentiellement de la contribution régulière des Rotariens et autres bonnes volontés à travers le monde. Branche humanitaire du R.I, la Fondation œuvre pour la promotion de l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix entre les

peuples. Les fonds provenant de la Fondation Rotary permettent, en retour, le financement des actions durables pour promouvoir la paix, combattre les maladies, approvisionner les communautés en eau potable, soutenir l'éducation, sauver des mères et des enfants et développer des économies locales.

La Fondation Rotary est également connue à travers le programme d'éradication mondiale de la poliomyélite, PolioPlus, lancé en 1985, en partenariat avec l'OMS, l'Unicef, le Centre américain pour le contrôle et la prévention des maladies, et plus récemment avec l'engagement de la Fondation Bill & Melinda Gates, au combat des Rotariens.

Le Gabon compte actuellement 11 clubs Rotary dont 8 à Libreville avec près de 200 membres. L'ensemble des clubs gabonais ont, a-t-on appris, totalisé plus 500 mille dollars US (plus de 300 millions de francs CFA) de dons à la Fondation Rotary sur les 30 dernières années.

Au niveau national, les Fonds provenant de la Fondation Rotary ont permis, entre autres, l'érection d'un Centre de traitement ambulatoire (CTA), l'unique de toute la région, à l'hôpital de Bongolo, mais également l'hydraulique villageoises dans plusieurs localités du pays ou l'équipement de l'hôpital Schweitzer en infrastructures sanitaires, etc. Les activités commémoratives de ce centenaire se poursuivent cette fin de semaine avec une séance de formation sur le leadership à l'intention d'une cinquantaine de jeunes. Des activités qui cadrent parfaitement avec le thème retenu cette année par le président du Rotary international, John Germ : "Le Rotary au service de l'humanité".



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE AU GABON

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Vente du Bien Immobilier :

" Villa Yvonne " sise Avenue Félix Eboué
Libreville



A. Pouvoir Adjudicateur

Ambassade de France au Gabon - 185, rue du pont de Pirah - BP 2125 - Libreville

Correspondant : Service commun de gestion (SCG) - 01 79 70 91 / 94

B. Objet :

Vente d'une maison individuelle d'une surface utile brute de 282 m², sur son terrain d'assise d'une superficie de 2 474 m² (TF N° 316).

C. Procédure

1/ Type de procédure :

Il s'agit d'une procédure adaptée selon les principes de l'appel d'offres restreint. Cette procédure se décompose en deux phases :

-1ère phase : dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers devront être déposés conformément à une notice décrivant les modalités de présentation de l'offre, disponible auprès du Service Commun de Gestion (SCG) de l'Ambassade de France au Gabon (coordonnées ci-après).

-2ème phase : sélection de l'offre la mieux-disante

Après réception des offres reçues dans les délais et conditions fixés par la notice susvisée.

2/ Date limite de dépôt des candidatures au titre de la première phase, objet du présent avis :

Le vendredi 17 mars 2017 12 H.

(les dossiers de candidature doivent être déposés à l'Ambassade de France aux horaires d'ouverture au public)

D. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Chef du SCG,

du lundi au vendredi de 9h à 12h / Téléphone : 01 79 70 91 / 94.

Adresse mél : michel.bergerot@diplomatie.gouv.fr